

LES EXAMENS, C'EST SÉRIEUX !

À grands sons de trompe, le Ministère annonce son triomphe dans la "reconquête du mois de juin"... Nous ne sommes pas, quant à nous, si enthousiastes ! Outre que ce haut fait d'armes consiste tout au plus à retarder d'une petite semaine la fin effective de l'année scolaire, il a déjà fait une victime : l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat.

Celle-ci, reconnue jusqu'à présent comme l'une des plus longues à corriger, était la deuxième du calendrier après la philosophie ; elle se retrouve maintenant bonne dernière. Très mauvaise décision pour les élèves : dans nos "matières à révisions", bien des candidats se sentent obligés de se replonger tous les soirs dans leurs cours après les épreuves, ce qui nuit à leur sérénité... Quant aux professeurs, il fut un temps où ils corrigeaient 70 copies en 10 jours ; aujourd'hui, ils en reçoivent 45 ou 50, mais en quatre jours et demi seulement, dont un week-end — moins encore pour les collègues résidant loin des centres de collecte —. Et il a fallu une mobilisation inédite des enseignants pour que la Division des Examens et Concours du rectorat de Dijon renonce à une correction "sur site", qui aurait non seulement donné lieu à des pressions accrues concernant nos critères de notation, mais encore aggravé des conditions de travail déjà stressantes ; pour évaluer sereinement des copies, il faut du temps et du recul.

Au brevet, rien de nouveau cette année... mais un projet ministériel — appelé "document de travail" — bien confus et fort inquiétant : parmi les "5 épreuves d'examen obligatoire" figurent bien 3 "épreuves écrites", dont l'histoire-géographie... mais le tableau qui suit évoque, lui, 4 disciplines : français, histoire-géographie-éducation civique, mathématiques, sciences et technologie ! Cela veut-il dire que l'histoire-géographie (regroupée d'ailleurs désormais avec l'éducation civique dans le contrôle continu) deviendrait optionnelle à l'écrit ? Dans ce cas, devinez quelle discipline les élèves délaisseraient en majorité...

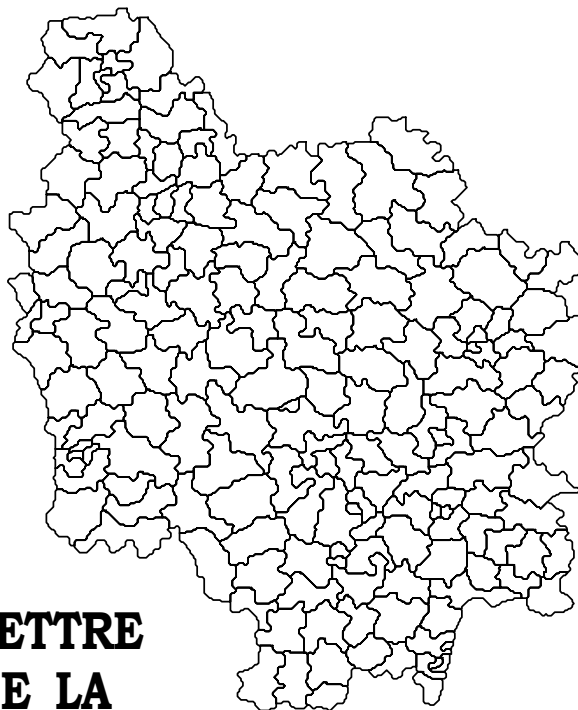
Nous nous interrogeons aussi sur la nature de l'épreuve : la formulation "questions à réponses courtes à partir de supports documentaires (à définir)" ne brille pas par sa clarté, et semble annoncer une nouvelle réduction des ambitions : hier, "question de cours rédigée" ou "étude de documents" ; aujourd'hui, "paragraphe argumenté" ; demain, "QRC" ; après-demain, QCM ?

Tout se passe comme si ce traitement cavalier de nos disciplines n'était qu'un moyen de convaincre l'opinion de leur inutilité, avant leur retrait pur et simple du brevet et/ou du bac, eux-mêmes menacés à plus long terme...

On nous dit que l'organisation des épreuves coûte cher. Certes, mais jusqu'à un passé récent, les examens nationaux étaient considérés comme la garantie d'une exigence républicaine de bon aloi, et tout simplement d'équité entre académies, entre établissements et entre élèves. À force de détricoter une cotte déjà mal taillée, n'est-on pas en train de réduire nos examens à un cache-...misère ?

Gérard Déclas, Didier Doix

APHG



LETTRE DE LA RÉGIONALE N°55

JUIN 2009

Sommaire :

p. 2 - 4 : *Compte rendu de la journée de l'APHG du 26 novembre 2008 (suite) :*

Jean-Paul Charvet : Agriculture mondialisée et développement durable (Sophie Mouriès)

Pierre Pech : La gestion des milieux naturels et le développement durable (Didier Doix)

p. 5 - 6 : *Nos collègues publient :*

Dominique Viaux : Que faire du passé ? Histoire et mémoire (Pierre Lévêque)

Monique Jouffroy : Palestine - Israël : 40 ans de processus de paix (Micheline Cinquin)

p. 6 : excursion à Bâle (Pierre Simonnet)

p. 7 : annonce de la journée « histoire » de novembre

p. 8 : questionnaire « *Diplôme National du Brevet* »

p. 8 : projet de voyage en Bulgarie ou en Syrie :

RÉPONSE AVANT LE 1er SEPTEMBRE S.V.P. !

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Compte rendu de l'intervention de
Jean-Paul Charvet,
professeur émérite à Paris X :

Agriculture mondialisée et développement durable

J.-P. Charvet débute son intervention en définissant la durabilité en agriculture. Elle résulte selon lui des différentes combinaisons de trois composantes : l'agriculture vivable, l'agriculture viable et l'agriculture équitable. Il n'y a pas *une*, mais *des* agricultures durables.

Pour envisager l'agriculture durable, il faut se garder des discours alarmistes, de l'intégrisme vert et des simplifications abusives véhiculées par certains médias : depuis 30 ans, c'est bien l'augmentation des rendements qui a permis de nourrir, même imparfaitement, une population mondiale croissante, chose que l'agriculture biologique n'est pour l'instant pas en mesure de faire. L'homme est là pour construire des écosystèmes (on devrait plutôt dire « agrosystèmes ») et pas uniquement pour les agresser.

L'intervenant se propose de définir l'agriculture durable par opposition à l'agriculture productiviste, puis de décrire les principales dimensions des agricultures durables avant de présenter une typologie des différents types d'agricultures durables.

1) L'agriculture productiviste est une agriculture exclusivement soucieuse de performances productives qui utilise des espèces animales ultra sélectionnées (ex : vache Holstein pour le lait avec une production de 8000 l/an) et des semences à haut potentiel de rendement (ex : jusqu'à 100 q. à l'ha pour le blé dans le Bassin parisien). Cette agriculture utilise beaucoup d'engrais, de produits phytosanitaires, de produits vétérinaires, d'antibiotiques et repose sur une motorisation de plus en plus puissante. Les conséquences spatiales de ces pratiques agricoles sont importantes : artificialisation croissante des milieux (drainage, irrigation...), spécialisation régionale accrue avec une dissociation entre les activités d'élevage et de culture, progression des labours au détriment des prairies. La principale conséquence sociale dans les pays qui pratiquent ce type d'agriculture est la concentration des exploitations (ex. : en France, 2,3 millions d'exploitations agricoles en 1955, moins de 500 000 aujourd'hui).

2) L'agriculture durable doit être envisagée dans ses différentes dimensions :

- la durabilité environnementale : l'idée est de se caler sur les agrosystèmes locaux en limitant le drainage, l'apport d'intrants, en utilisant

des engrais verts.

- la durabilité économique : il s'agit d'aller vers des systèmes agricoles les plus autonomes possible par rapport à l'amont (associer culture et élevage, réutiliser les semences que l'on a produites...) et à l'aval (développer la vente directe).

- la durabilité sociale, c'est-à-dire maintenir le plus grand nombre possible d'agriculteurs en développant la pluriactivité.

- la durabilité dans sa dimension éthique : protéger la biodiversité, développer le commerce équitable, les AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Entre tous ces objectifs, il y a parfois des contradictions : ex. si l'on diminue les intrants, les rendements baissent ; il faut donc une exploitation plus grande, ce qui favorise la concentration des exploitations. Il faut donc passer d'une culture du rendement maximum à une culture du rendement optimum. Depuis la réforme de la PAC de 2003, les aides sont désormais conditionnées à une gestion éco responsable des exploitations.

3) Typologie des agricultures durables, des plus éloignées de l'agriculture productiviste aux plus proches :

- L'agriculture bio : c'est une agriculture qui refuse d'utiliser les intrants d'origine industrielle. Elle est meilleure pour l'environnement mais nécessite plus de temps et de main d'œuvre. Elle concerne 1 % des surfaces cultivées dans le monde mais la situation est très variable d'un pays à l'autre en fonction de l'existence à proximité d'un marché de consommateurs « bobos », aisés et sensibilisés à la cause environnementale et de la facilité à recourir à une main d'œuvre très bon marché. Ex. : le Mexique et l'Italie se classent dans le trio de tête des pays en nombre d'exploitations bio (proximité de la Californie/de l'Allemagne du sud, utilisation de saisonniers venus du Guatemala/du Burkina-Faso).

- Les agricultures de qualité : 1/3 des exploitations en France pratiquent des agricultures de qualité (AOC, AOP, Label...), les intrants industriels sont autorisés.

- L'agriculture paysanne : l'objectif est de maintenir les campagnes vivantes. Cette agriculture a donc une dimension sociale. Elle est défendue par la Confédération paysanne, qui s'oppose à la FNSEA (cette dernière regroupant 60% des agriculteurs).

- L'agriculture raisonnée (voir le site FARRE : forum de l'agriculture raisonnée). C'est une agriculture respectueuse de l'environnement où l'on recherche le rendement optimum plutôt que le rendement maximum. Cette agriculture a un coût car il faut faire beaucoup d'analyses de sols et des nuisibles pour pouvoir utiliser moins d'engrais et de traitements.

- L'agriculture certifiée (à l'état de projet, soutenue par la FNSEA) : l'idée est de mettre en place une agriculture « HVE », à haute valeur environnementale, avec différents niveaux de certification.

- L'agriculture de conservation (AC), développée par une association de l'ouest de la France

(association BASE : Bretagne Agriculture Sol et Environnement) qui rappelle qu'au centre de l'agrosystème, il y a le sol : il faut donc protéger les sols en allongeant la durée des rotations, en favorisant l'engrais vert (ne pas laisser le sol à nu entre deux périodes de cultures), en utilisant le semis direct (pas de labour). Le semis direct comporte toutefois un désavantage : il y a davantage de mauvaises herbes, donc plus d'herbicides, ce qui pose la question des OGM : les agriculteurs français y sont aujourd'hui majoritairement favorables... mais le consommateur, non !

J.-P Charvet rappelle en conclusion qu'il n'y a donc pas une, mais des agricultures durables et qu'il faut se garder des approches trop idéologiques. Les enjeux actuels sont de produire de plus en plus (un milliard de tonnes en plus d'ici 2050 dans le monde) en limitant les apports d'eau, les intrants. De nouvelles terres agricoles seront gagnées sur la forêt tropicale, qui recule actuellement de 12 à 14 millions d'hectares par an, mais les prévisions sont difficiles à établir. En effet, depuis trente ans, la superficie totale des terres cultivées n'a pas évolué : on a défriché, mais on a également perdu des terres arables du fait de l'érosion des sols, de la salinisation/alcalisation, et de l'étalement urbain (responsable à lui seul de la perte de 5 à 6 millions d'hectares de terres agricoles, souvent de très bonne qualité).

prise de notes : Sophie Mouriès

**Compte rendu de l'intervention de
Pierre Pech,
professeur à Paris I - Panthéon-Sorbonne :**

La gestion des milieux naturels et le développement durable

La notion de biodiversité est l'un des éléments phares de l'environnement, un des trois piliers du développement durable.

Il y a une apparente contradiction entre ce qui serait artificialisé (du point de vue de la biodiversité) et ce qui est primaire (une formation en équilibre avec le milieu, comme la toundra par exemple) ; il y a un gradient de naturalité en allant des milieux artificialisés aux milieux naturels, entre conservation de la nature et développement durable (surtout en milieu urbain). Il y a donc deux idées :

- des milieux bons pour le développement durable et d'autres dans lesquels il y aurait un mauvais développement durable ou pas de développement durable possible.
- plus il y a de développement et moins il y aurait de biodiversité.

Problématique : Peut-on concilier la conservation de la nature – et à travers elle, la question de la conservation du patrimoine (sens large) – avec une dynamique de développement socio-économique? A travers trois exemples, il s'agit de voir si la con-

servation de la nature et le développement durable ne présentent pas une opportunité corrélative.

Le système de montagne à Lus-la-Croix-Haute : un col alpin, lieu de transition entre Alpes du Nord et Alpes du Sud, adossé à plusieurs massifs, paysage de transition entre moyenne et haute montagne (vallée glaciaire). Il y a des enjeux de conservation avec des labellisations (Natura 2000) correspondant à un territoire avec une liste d'espèces animales et végétales à protéger avec des enjeux de conservation de la nature locaux, régionaux (sabot de Vénus), nationaux, européens (glaïeul imbriqué) et même mondiaux. A l'intérieur de cet espace, imbriqué dans le précédent, il y a un territoire plus petit concerné par un arrêté biotope, avec un système de conservation strict (donc interdit) : un éboulis où se trouve en profondeur un pergélisol lié à un effet d'abri de la paroi avec des plantes de milieu de très haute montagne et de régions arctiques.

Dans cette commune, il y a différents labels de protection avec pour chacun :

- différents acteurs : espace naturel sensible (Conseil général), site inscrit (État), arrêté de biotope (État via le préfet), site Natura 2000 (Union Européenne), ZNIEFF (site inscrit) (État) ;

- différents objectifs : conservation de la nature, favoriser le développement local économique et social.

Ces milieux ont connu des contextes paysagers de renfermement, des dynamiques paysagères dans un contexte de déprise rurale : fermeture du paysage (parfois volontaire avec la reforestation de la fin du XIXème s.), érosion de la biodiversité avec la perte du patrimoine paysager (transformation en bocage aux XVIIème et XVIIIème s.). La gestion écologique du paysage est de conserver un paysage historique créé par les sociétés humaines avec débroussaillage, pâturage, et même écobuage. Ceci va avec des activités complémentaires : pistes de ski occupés par des troupeaux de brebis avec entretien du paysage, et équipement d'accueil touristique.

Les composantes du système territorial sont donc : l'environnement montagnard sur lequel intervient le loup, le système agropastoral grignoté par la reprise forestière si l'on laisse faire les choses avec perte de biodiversité, le patrimoine forestier géré par l'ONF, et le système touristique (ski, gîtes, locations, campings, hôtels). Les composantes internes sont les agriculteurs (culture et élevages bovin et ovin), l'ONF, le tourisme, l'ensemble de l'environnement et les résidents (dont beaucoup sont propriétaires fonciers). Il y a aussi les composantes externes : UE, État, Conseil Général, touristes, réchauffement climatique.

Un système qui fonctionne de manière interactive : système agropastoral qui entretient, qui fournit des produits locaux, contrats territoriaux d'environnement qui apportent des moyens pour entretenir la biodiversité, subventions, ...

Au total, c'est un système qui fonctionne, qui dégage des surplus monétaires qui permet de développer une économie locale et des services. Le milieu naturel est un facteur de développement.

Deuxième exemple : Patrimoine et développement durable en Val Lamartinien dans le Mâconnais.

Un secteur particulier avec une vallée principale qui s'est développée en intercommunalité, la proximité d'une autoroute, d'une voie TGV (d'où l'interconnexion avec les agglomérations genevoise et lyonnaise, avec l'Europe du Nord en passant par la région parisienne).

On y trouve un espace avec des atouts liés à l'histoire naturelle et à l'histoire des sociétés :

- contact de deux unités géographiques (Charolais et succession de blocs escarpés dominants des dépressions) d'où une grande disparité des paysages (plus les héritages de la dernière période froide),

- patrimoine historique : patrie du poète Lamartine, abbaye de Cluny, églises romanes, ...

C'est une mosaïque de paysages associant les héritages de l'histoire écologique (pelouse avec des enjeux écologiques sur les revers avec des espèces ayant des affinités méditerranéennes) et l'histoire humaine. Ce patrimoine historique se double d'un attrait patrimonial important avec le vignoble.

Les composantes d'une identité territoriale sont réunies dans le Val Lamartinien : milieu naturel, aménités, paysages, patrimoine local (biodiversité et patrimoine historique) et activités originales (viticulture) ; le tourisme prend appui sur ces composantes (accueil sur sites, hébergement, hôtellerie, guides, location de matériel). C'est autour de cette double composante que l'on veut créer une identité territoriale pour assurer le développement de ce patrimoine local.

A partir de 1985 il y a une marche progressive pour construire cette identité territoriale en allant d'une structure syndicale (Sivom) au « Pays » (1992) en passant par l'invention du Val Lamartinien en 1989, avec création d'un territoire institutionnel autour du tourisme.

Une analyse de la rente territoriale (un bilan de l'efficacité de la gestion durable des ressources et des activités touristiques) a été effectuée par analyse hédoniste, évaluation par les coûts de déplacement et évaluation de la fréquentation des sites.

Au total, la rente de ce que rapportent les visites des touristes est de plus de 10 millions d'Euros avec une fréquentation évaluée à plus de 300 000 personnes.

On utilise cette labellisation (Natura 2000, Opération Grand Site) pour promouvoir à la fois la protection, l'embellissement des lieux (comme pour le Mont-Saint-Michel) et favoriser l'accueil touristique avec des subventions. Au total il y a un intérêt complet pour l'ensemble de ces communautés : avec l'attractivité, le milieu local (naturel, patrimoine) apporte une notoriété, ce qui apporte de la rentabilité et assure un développement local. C'est une image de marque avec une identité territoriale renforcée (en 1985, on cherche une appellation chic et choc et les gens se sont pris au jeu ; ainsi, la forte identité du Val

Lamartinien provoque des réactions négatives en ce qui concerne le rattachement à la communauté d'agglomération de Mâcon.

Troisième exemple : la nature en ville : quelle conservation et pour quels objectifs durables ?

Un travail est réalisé sur l'idée de créer des corridors dans l'aménagement urbain de l'agglomération parisienne (réhabilitation de talwegs ou création d'espaces verts) concernant la commune de Vaires-sur-Marne (dans le tissu urbain de Marne-la-Vallée) ; entre deux plateaux, la vallée de la Marne a été transformée : gravières transformée en base nautique, gare de triage très importante, industries dont la chocolaterie Menier (classée au patrimoine mondial), habitat pavillonnaire et réseau de communication très important (dont le TGV Est).

Le secteur étudié est un secteur boisé très réduit, intégré dans l'espace urbain en relation avec la vallée de la Marne. C'est le site Natura 2000 le plus proche de l'agglomération parisienne : un milieu humide, ce qui est de plus en plus rare, mais qui n'est pas naturel historiquement (reconstitué au XIXème s.), avec une forte biodiversité végétale et animale.

Les enjeux biogéographiques : une zone humide protégée, fortement transformée, située dans la zone tampon des crues. De nombreux acteurs : commune (espace vert, aspect politique, accueil des scolaires, espace non constructible), associations de protection, Union Européenne, Etat, Agence des espaces verts (qui est le propriétaire foncier) et la SNCF. Lors du chantier de construction du TGV, tout a été mis en place pour protéger (aménagements pour la faune et mesures compensatoires avec une nouvelle réserve paysagée à des fins de gestion écologique) et des mesures d'entretien du milieu. Image de marque pour la SNCF, mais aussi motivation de ses salariés et acquisition d'un savoir faire utilisé tout au long du chantier TGV Est.

Définir et gérer la biodiversité, ce sont des enjeux écologiques, mais aussi des enjeux socioculturels et des processus identitaires, et ce sont des enjeux économiques : il y a une rentabilité à obtenir dans le processus de gestion de la biodiversité. Une biodiversité durable s'accompagne d'une territorialisation de l'espace (donc de la géographie), gérer la biodiversité c'est créer du territoire. Les experts biologistes sont des experts parmi d'autres et sont des parties prenantes parmi d'autres.

Prise de notes : Didier Doix

Le compte rendu de l'intervention de Gérard HUGONIE, professeur à l'I.U.F.M. de Paris, sur *la didactique du développement durable* (par Gérard Déclas) sera publié dans le n° 56 de la *Lettre de la Régionale*.

Vous y trouverez aussi le carnet de bord rédigé par Rose et Jean-Marie Clère et par Claude et Sylviane Sancerne sur le voyage d'avril au **Panama** et au **Costa Rica**.

Nos collègues publient :

Dominique VIAUX,
Que faire du passé ? Histoire et mémoires
Lyon, Ed. Olivétan, 2009, 94 p.

Dans ce livre court, mais dense, notre collègue a développé une réflexion approfondie sur les usages, légitimes ou abusifs, que nos contemporains font de l'histoire.

Celle-ci, sans toujours y parvenir, se veut scientifique et objective. Désireux de faire progresser la connaissance du passé, le chercheur élabore une problématique (qui pourra évoluer au cours de son travail), collecte, dans une démarche heuristique et critique, les documents qui peuvent le renseigner, organise les données acquises en un ensemble intelligible, et tente d'apporter une réponse cohérente aux problèmes qu'il s'est posés, tout en sachant que son interprétation pourra toujours être remise en cause par un questionnement différent ou de nouveaux documents.

La mémoire (collective) fonctionne tout autrement. Elle s'efforce de mettre en valeur les éléments du passé propres à consolider l'identité présente d'une collectivité, les faits et les hommes jugés dignes d'être commémorés par celle-ci. Elle est donc éminemment sélective (ce qui est jugé insignifiant ou condamnable en fonction des valeurs actuelles sera volontiers occulté), plurielle (les antécédents et les références des groupes ou des communautés qui l'utilisent ne sont pas identiques) et à l'occasion conflictuelle (un fait historique comme la guerre d'Algérie a engendré des mémoires concurrentes, celles de partisans et des adversaires de l'Algérie française). Il s'agit donc fréquemment d'une « histoire » instrumentalisée en fonction des besoins du présent (Dominique Viaux développe une intéressante analyse du « présentisme » qui lui paraît caractériser notre époque). C'est dans cette perspective qu'il faut situer les « lois mémorielles ». La première, la loi Gayssot (1990), destinée à réprimer le négationnisme, visait surtout à combattre toute résurgence de l'antisémitisme. La loi Taubira (2001), qualifiant la traite et l'esclavage de crimes contre l'humanité, prescrivait de leur accorder plus de place dans les programmes scolaires. La loi du 23 février 2005 comportait un alinéa (annulé par la suite) obligeant ceux-ci à reconnaître « le rôle positif de la présence française outre-mer » : l'enseignant ou le chercheur se verraient ainsi conduits à se plier aux exigences mémorielles d'une fraction de l'opinion publique.

Dans le même ordre d'idées, Dominique Viaux estime que la « repentance » exprimée à l'égard de certains comportements passés s'inspire d'un jugement moral, parfois entaché d'anachronisme, et ne correspond pas à l'attitude propre à l'historien, qui n'a pas à s'ériger en juge, mais à faire comprendre. Le désir, légitime, de « lutter contre l'oubli », peut et doit s'appuyer sur la recherche historique, mais sans lui prescrire son objet et ses méthodes et sans préjuger de ses résultats.

Dans un dernier chapitre, Dominique Viaux applique sa réflexion au judaïsme et au christianisme. Ces religions reposent sur des faits historiques et, à la différence du paganisme antique, conçoivent le temps, non comme immobile ou cyclique, mais comme orienté vers une fin. La foi et la pratique chrétienne sont, par ailleurs, liées à une mémoire qui s'exprime à travers la liturgie et le corpus évangélique, et qui peut engendrer une certaine « méfiance vis-à-vis des recherches historico-critiques sur les origines et les mutations du christianisme » : dans ce domaine aussi, le conflit entre histoire et mémoire est présent et doit être assumé.

Parce qu'il traite avec acuité de problèmes très actuels, cet ouvrage mérite une lecture attentive à laquelle de bref compte rendu voudrait être une incitation.

Pierre Lévêque

Monique JOUFFROY,
Palestine - Israël :
40 ans de processus de paix
UniversCités, 2007

Dans cet ouvrage, notre collègue Monique JOUFFROY — professeur honoraire, docteur en histoire — publie des textes commentés en liaison avec la thèse qu'elle a soutenue le 17 janvier 2000 à l'Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, sous le titre *La perception américaine du problème palestinien, 1987-1992* [se référer au compte-rendu de l'exposé que Monique Jouffroy avait fait lors de la journée de formation de la Régionale du 5/12/2001, publié dans la *Lettre de la Régionale* de Bourgogne n° 33, consultable sur le site <http://aphgbourgogne.free.fr>].

Le titre désigne les deux principaux protagonistes du conflit proche-oriental né de la création de l'État d'Israël en 1948 et évoque l'évolution de ce conflit depuis la victoire écrasante d'Israël à l'issue de la Guerre des Six Jours (5-10 juin 1967) contre ses voisins arabes.

Depuis cette date en effet, Israël et son principal allié, les États-Unis, ont mis en avant une procédure de règlement du conflit — appelée **Processus de Paix** — plutôt que de définir le fond du problème à savoir : **le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël est-il compatible avec la création d'un État palestinien ?** C'est la question centrale posée par Monique Jouffroy dans cet ouvrage.

L'auteure s'attache à contrer « les couvertures médiatiques fabriquées, trompeuses, savamment orchestrées » qui qualifient, par exemple, systématiquement de « terroriste » toute forme de résistance palestinienne. Cette criminalisation s'est accentuée depuis la Guerre du Golfe de janvier 1991 et davantage encore après le 11 septembre 2001 : l'effondrement de l'URSS, l'arrivée massive en Israël de nombreux Juifs de l'ex-Union soviétique, le renforcement de la puissance américaine ont donné au « processus de paix » ses trois impératifs : démocratie, économie de marché, lutte contre le terrorisme. Quelle place reste-t-il alors pour l'idée nationale palestinienne et les quatre millions et demi de

Palestiniens, face à un Etat « qui use d'un droit de défense reconnu par son protecteur, avec des moyens disproportionnés par rapport à ceux de l'adversaire » ?

Monique Jouffroy a trouvé les formules pertinentes et éclairantes pour mettre en évidence l'asymétrie qui caractérise ce conflit et en faire comprendre la complexité. Elle démontre à partir d'une chronologie commentée s'appuyant sur les textes fondamentaux et par l'analyse de différents textes (*une résolution de l'ONU — qui a été à l'origine de la formation d'Israël — parmi des centaines, et des textes publiés concernant l'engagement de l'administration américaine*), comment et pourquoi toute la politique mise en œuvre depuis 40 ans s'oppose à un règlement des problèmes de fond : **définition des frontières — droit des Palestiniens au retour sur leurs terres — définition d'un système politique — maîtrise des ressources naturelles.**

En effet, le dit « Processus de Paix » — « jeu dérisoire et dangereux » — géré par le *Quartet* (« parodie d'entente internationale entre Etats-Unis, Union Européenne, Russie, ONU ») s'est accompagné d'une politique de colonisation exclusive, fractionnant les territoires palestiniens dispersés et privés de ressources. Le retrait de Gaza initié par Ariel Sharon a créé un « bantoustan » et la construction du « mur de séparation » symbolise aujourd'hui l'impasse mortelle dans laquelle a conduit ce processus. « Méthode implacable : entendre et faire accepter les exigences [*existence et sécurité d'Israël*] par des accords imposés, complexes, subtils, rédigés dans une langue étrangère, inscrits dans un calendrier jamais respecté, avec des articles parfois contradictoires ou impossibles à mettre en œuvre ».

Et Monique Jouffroy pose la question : « Peut-on vivre pauvre, sans espérance, près de rives étrangères rutilantes qui furent les vôtres ? ». « La situation créée — occupation pour les Palestiniens — est la cause première de la violence ; si la cause n'est pas mise à jour, la paix ne peut être instaurée », écrit-elle encore.

Dans l'épilogue (octobre 2004 – octobre 2006), Monique Jouffroy revient sur les élections de janvier 2006 qui ont donné une majorité au Hamas : elle rappelle, qu'après avoir tout fait pour détruire l'OLP laïque et liquider physiquement ses dirigeants, Israël a soutenu le mouvement islamiste dans les années 80. Le Hamas a conquis le pouvoir sur la base de la capitulation d'Arafat, et en exerçant un travail d'assistance sociale auprès de populations délaissées et désespérées, comme l'a fait le Hezbollah au sud Liban.

Le « processus de paix », en s'opposant au mouvement national palestinien, a ouvert la voie à l'islamisme. La terreur militaire exercée quotidiennement sur les populations palestiniennes a empêché tout règlement pacifique du conflit.

Mais l'auteure souligne aussi – à partir d'études référencées, d'origine américaine, israélienne ou européenne – que la puissance du lobby israélien sur le gouvernement américain a constitué un fardeau compromettant même la sécurité des Etats-Unis, en déstabilisant toute la

région. [Voir aussi à ce sujet l'article du Monde du 5 mai 2009 : *Les doutes du lobby pro-israélien*].

« Passer du processus à la paix », nécessite d'envisager d'autres alternatives : **État binational, fédération, État laïc.** « Un défi à relever comme celui de Sisyphe », en guise de conclusion.

Micheline Cinquin

6 et 7 juin 2009 : de Dijon à Bâle

En ce mois de juin 2009, la Régionale de Bourgogne a choisi de nous faire connaître Bâle.

Pendant deux jours, nous comprendrons que nous sommes en Suisse alémanique puisque c'est la langue allemande que pratique la population. En fait, Bâle étant une ville frontalière, le français est couramment utilisé par les commerçants, le personnel des musées... et les personnes cultivées. On a pu lire que cette ville "a toujours été franco-phile, même lorsque toute la Suisse alémanique, pendant la première guerre mondiale, soutenait Guillaume II". Est-ce toujours vrai ? Pourquoi pas ?

Bâle est une métropole de 165 000 habitants, traversée par le Rhin que nous avons pu admirer. S'il est facile de plaisanter sur la marine suisse, on peut rappeler que la ville est le seul port de la Confédération, puisqu'elle a, par le fleuve, un accès direct à Rotterdam et à la mer du Nord.

En résumé, disons que Bâle ne peut que nous séduire car il s'agit d'un grand centre industriel (chimie, pharmacie), intellectuel (la plus ancienne université de Suisse), artistique (plus de trente musées). La ville reçoit la plus importante foire internationale d'art contemporain, ART BASEL ; on s'y amuse aussi, car nous avons compris que le Carnaval y bénéficiait d'une faveur toute particulière de la population.

Notre court séjour a été grandement facilité par le choix d'un hôtel de qualité, très bien placé, et par l'utilisation gratuite du réseau de tramways grâce au "mobility ticket".

Samedi matin 6 juin, sans perdre de temps, le groupe prend la direction du musée des Beaux-Arts (Kunstmuseum), non seulement pour admirer ses remarquables collections, mais essentiellement pour l'exposition temporaire consacrée à Vincent Van Gogh et ayant pour thème "zwischen Erde und Himmel" (entre terre et ciel) ; nombreux tableaux de paysages exécutés en Hollande, à Paris, à Arles ou Saint-Rémy, Auvers-sur-Oise...

Grâce à une guide cultivée et sympathique, la fin de l'après-midi a été consacrée à une enrichissante visite de la vieille ville. On a, ainsi, pu admirer l'hôtel de ville (Rathaus), de style gothique, à la façade de grès rouge richement décorée. La partie centrale est datée de 1504/1521. Dans la cour, un escalier est orné de fresques du XVIème siècle. Rouge aussi, la cathédrale (Münster) dont la façade est ornée des statues de Henri II portant la maquette de l'édifice et de Cunégonde, son épouse, présentant une croix d'or. Il faut aussi admirer la grande place qui entoure le bâtiment, les cloîtres qu'on traverse pour gagner une terrasse d'où on jouit d'une fort belle vue sur le Rhin et ses rives. On ne saurait trop détailler le plaisir

que nous avons eu en flânant dans des rues très calmes dont les noms rappellent les métiers qui y étaient exercés et dont les maisons anciennes sont souvent datées.

Dimanche 7, nous quittons Bâle. Le tram n° 6 nous conduit à Riehen, ville de banlieue proche de la frontière allemande, pour visiter la fondation Beyeler inaugurée en octobre 1997. Peut-être cette fondation est-elle comparable à d'autres, par exemple au musée Jacquemart-André à Paris ou à la Frick Collection à New York, tout au moins quant à l'esprit qui a guidé leurs créateurs : mettre à la vue du public des œuvres d'art accumulées à titre privé au cours d'une vie. Ernst Beyeler écrit au sujet de la collection : "Nous l'avons d'abord constituée pour décorer notre maison, puis notre activité nous a permis de réserver à des usages personnels des tableaux dont nous ne voulions pas nous séparer ou que nous n'étions pas en mesure de vendre". Ici, pas d'hôtel particulier, mais un bâtiment très lumineux conçu par Renzo Piano. Lors de notre visite, les œuvres de la collection permanente étaient rares car les locaux sont actuellement occupés par une exposition temporaire consacrée à Giacometti ; il faudrait dire à la famille Giacometti car, outre les travaux d'Alberto, le plus célèbre, on trouve des œuvres très remarquables de son père Giovanni et de son frère Diego.

Dernière minute : heureuse coïncidence, le Figaro du 12 juin 2009 consacre une page entière à Bâle, à la foire d'art contemporain, d'une part, où les affaires s'avèrent florissantes malgré la crise, d'autre part à la fondation Beyeler où le nombre et la qualité des œuvres signées Giacometti

sont l'objet d'appréciations élogieuses.

Une bonne impression de la ville de Bâle ; la visite de deux expositions remarquables consacrées à Van Gogh et Giacometti ont permis de rendre notre escapade en terre suisse aussi agréable qu'enrichissante.

Pierre Simonnet

Journée "histoire" du mercredi 25 nov. 2009

LES NATIONALISMES EN EUROPE AU XIXÈME SIÈCLE

Le programme détaillé de cette journée de formation A.P.H.G. Bourgogne, organisée le mercredi 25 novembre de 9 h à 17 h au lycée Charles de Gaulle de Dijon, vous sera donné dans le prochain numéro de la *Lettre de la Régionale*.

Après plusieurs journées consacrées aux programmes de 3^{ème} et de terminale, incursion cette année dans ceux de 4^{ème} et de 1^{ère}. Nous attendons (sous réserve) des interventions de Sophie Baby, Jean-Claude Caron, Maurice Carrez, Anne-Marie Thiesse. Seront abordées, avant une synthèse sur la formation des identités nationales en Europe, des études de cas : France et Allemagne, Europe du Nord, péninsule ibérique.

La campagne d'inscriptions au Plan Académique de Formation commence cette année en septembre: reportez-vous à la rentrée au serveur académique : <http://paf.ac-dijon.fr>.

Chers adhérents,

Nous vous demandons de vous réinscrire rapidement à notre association pour 2009-2010 (en utilisant la fiche cartonnée que vous recevrez par la Poste ou que vous trouverez dans *Historiens et Géographes*), et bien sûr de «prospector» autour de vous pour susciter de nouvelles adhésions...

Des réinscriptions rapides allègent le travail des trésoriers national et régionaux, et évitent des frais de courrier à l'APHG. Merci !

Régionale de Bourgogne

président : Gérard Déclas

secrétaire : Didier Doix

trésorier : Jean-Michel Nuffer

rédacteur de la Lettre : Jean-Marc Bonnefoy

élu sur la liste nationale au Comité National : Yves Boquet

représentants de la Régionale au Comité National : Gérard Déclas et Didier Doix

membres des commissions pédagogiques :

collèges : Didier Doix

lycées : Jean-Michel Nuffer ou Gérard Déclas

Europe : Gérard Déclas ou Jean-Michel Nuffer

enseignement technique : Marie-Jo Ferrand

civisme : Marie-Josèphe De Bergh

Questionnaire Diplôme National du Brevet

Le Conseil de Gestion de l'A.P.H.G. organise une enquête sur le Diplôme National du Brevet (voir éditorial) pour faire entendre la voix des collègues auprès du Ministère. Vous trouverez sur notre site le formulaire à compléter et à nous renvoyer : <http://aphgbourgogne.free.fr/questcol.doc> (Word) <http://aphgbourgogne.free.fr/questcol.pdf> (Adobe). Plus nous serons nombreux à répondre, plus notre association vivra et pourra se faire entendre !

Programmes des concours 2010

À l'heure où nous mettons sous presse, ils ne sont pas encore parus au Bulletin Officiel...

En histoire, on annonce le *monde britannique de 1832 à 1931* (CAPES-agreg) et les *rapports entre Europe et Amérique du Nord du milieu du XVIIIe à la fin du XXe* (PLP2) ; en géographie, *l'Europe* remplace *la Russie* au CAPES et à l'agreg.

Reportez-vous dans les jours à venir au site <http://www.education.gouv.fr> (rubrique outils / B.O.).

À noter : l'Assemblée Générale de la Régionale aura lieu le samedi 12 décembre à 16 h au lycée Charles de Gaulle de Dijon.

PROJET DE VOYAGE EN ROUMANIE OU EN SYRIE : ENQUÊTE

Nous envisageons pour le printemps 2010 un voyage de la Régionale soit en Roumanie, soit en Syrie. Nous avons pris un premier contact avec *Voyageurs du Monde* qui nous a transmis des exemples de parcours (voir sur notre site <http://aphgbourgogne.free.fr/roumanie.pdf> et <http://aphgbourgogne.free.fr/syrie.pdf>).

En Roumanie, Valachie (Bucarest, vignobles d'Azuga, château de Peles, Poiana), Alpes de Transylvanie (château de Bran, Brasov, Saschiz, Sighisoara), Carpates orientales (Zetea, Corund, gorges de Bicaz), Moldavie (monastères de Bucovine, vallée de la Bistrita), plateau de Transylvanie (Cluj Napoca, Sibiu, Baile Govora)...

En Syrie, Damas (musée national, mosquée des Omeyyades, palais Azem, mausolée de Saladin, chapelle Saint Ananie), monastère-forteresse de Said Naya, Maaloula, Krak des Chevaliers, château de Marqab, site phénicien d'Ugarit, Saint Siméon, Alep (grande mosquée, souks, caravansérails), Ebla, Hama, Palmyre...

Éventuellement, nous pourrions faire un petit "crochet" par la Bulgarie ou par la Jordanie.

Le voyage aurait lieu du 4 au 15 avril environ. Pour 11 jours, les deux destinations seraient de prix comparable, entre 1 800 et 1 900 euros (tout compris sauf supplément éventuel chambre individuelle). Si vous êtes intéressés, merci de remplir le petit questionnaire ci-dessous et de nous le renvoyer **IMPÉRATIVEMENT** avant le mardi 1er septembre 2009. Bien sûr, si le nombre de voyageurs est suffisant pour que l'un de ces projets puisse devenir réalité, nous rencontrerons début septembre Madame Bonmatin, de VDM, pour adapter le programme à un public... d'enseignants (et conjoints) exigeants !

Bulletin de pré-inscription à renvoyer avant le 1er septembre 2009 à Didier DOIX par courrier ou par e-mail :

Le Fichau, 71130 CHASSY - e-mail didier.doix@gmail.com - tél. 03 85 85 41 40

M., M^{me}, M^{elle}

demeurant

téléphone :

e-mail :

souhaite participer au voyage de l'APHG-Bourgogne **en avril 2010 :**

en Roumanie (et éventuellement Bulgarie)

en Syrie (et éventuellement Jordanie)

(si vous êtes intéressé(e) par une seule destination, **cochez** ; par les 2, indiquez un **ordre de préférence S.V.P.**)

en chambre individuelle

en chambre double

(préciser le nom de la personne qui vous accompagnerait) :

Remarques complémentaires éventuelles :